

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER 1

**Mention : ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES**

**Parcours : Ingénierie en projets européens**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Directrice de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 25/11/2022

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2022-2023 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

PAUTHIER Céline

Maître de conférences des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CATALA Michel

Professeur des universités

MESSAOUDI Alain

Maître de conférences HDR des universités

RAFLIK-GRENOUILLEAU Jenny

Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université et la directrice de l'UFR sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

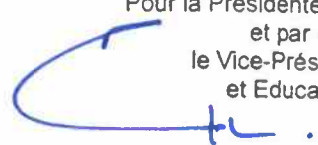
Fait à Nantes, le - 2 DEC. 2022

La Directrice de l'UFR  
Annick PETERS-CUSTOT  
Le 25/11/2022

La Présidente de Nantes Université,


Carine BERNAULT  
Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER 1

### Mention : ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

### Parcours : Métiers de la solidarité internationale

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Directrice de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 25/11/2022

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2022-2023 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

PAUTHIER Céline

Maître de conférences des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CATALA Michel

Professeur des universités

MESSAOUDI Alain

Maître de conférences HDR des universités

RAFLIK-GRENOUILLEAU Jenny

Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université et la directrice de l'UFR sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **- 2 DEC. 2022**

La Directrice de l'UFR  
Annick PETERS-CUSTOT  
Le 25/11/2022

La Présidente de Nantes Université,



Carine BERNAULT  
Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte  
Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER 1

**Mention : ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES**

**Parcours : Paix, négociations internationales et diplomatie**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Directrice de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 25/11/2022

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant à Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2022-2023 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

PAUTHIER Céline

Maître de conférences des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CATALA Michel

Professeur des universités

MESSAOURI Alain

Maître de conférences HDR des universités

RAFLIK-GRENOUILLEAU Jenny

Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université et la directrice de l'UFR sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le - 2 DEC. 2022

La Directrice de l'UFR  
Annick PETERS-CUSTOT  
Le 25/11/2022

La Présidente de Nantes Université,



Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

A blue ink signature of Arnaud Guevel is written over the text of the Vice-President of Formation and Open Education.

Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER 2

### Mention : ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

### Parcours : Ingénierie en projets européens et internationaux

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Directrice de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 25/11/2022

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2022-2023 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> ( <i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i> )
CATALA Michel	Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
GUINEBERTEAU Thierry	Maître de conférences des universités
PAUTHIER Céline	Maître de conférences des universités
RAFLIK-GRENOUILLEAU Jenny	Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université et la directrice de l'UFR sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le - 2 DEC. 2022

La Directrice de l'UFR  
Annick PETERS-CUSTOT  
Le 25/11/2022

La Présidente de Nantes Université,



Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

A blue ink signature of Anaud Guevel.

Anaud GUEVEL